



Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire

Mardi 29 octobre 2024

Édifice De La Terrière - Rencontre en présentiel - 19h00

Local d'anglais, entrée service de garde

Nom	Groupe représenté
Présents :	
Amélie Cossette	Représentant des parents
Maxime Laroche	Représentant des parents
Cindy Champagne	Représentante des parents
Éric Déry	Représentant des parents
Marilyne Lefebvre	Représentant des parents
Florence Cornibert	Enseignante
Myriam Ricard	Enseignante
Maryse Gélinas	Professionnelle
Sonia Belle-Isle	Responsable du service de garde
Caroline Fleury	Personnel de soutien
Martine Paquin	Directrice
Steve Abran	Directeur-Adjoint
Josée Lefebvre	Secrétaire
Camille Desrochers	Membre de la communauté



1.
 - a) **Mot de bienvenue (Accueil)**
Madame Martine Paquin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
 - b) **Présence et quorum (Constat)**
Madame Paquin ouvre la séance après avoir constaté qu'il a quorum, et que tous ont reçu leur convocation et les documents, dans les délais prévus.
 - c) **Durée des mandats (Précision)**
Madame Paquin nous donne les précisions sur la durée des mandats.
 - d) **Choix d'un président et vice-président (Élection)**
La directrice madame Paquin, nous informe de la procédure à suivre afin de procéder à l'élection d'un président.

Mme Florence Cornibert propose M. Maxime Laroche à la présidence.
M. Laroche accepte.

EN CONSÉQUENCE: M. Maxime Laroche est élu président à l'unanimité.

Mme Amélie Cossette propose Mme Marilyne Lefebvre à la vice-présidence.
Mme Lefebvre accepte.

EN CONSÉQUENCE: Mme Marilyne Lefebvre est élue vice-présidente à l'unanimité.
 - e) Madame Paquin nous informe que la secrétaire du CÉ sera : **Josée Lefebvre (Information)**
 - f) Madame Paquin nous présente la représentante de la communauté : **Mme Camille Desrochers, directrice-adjointe d'un CPE (Nomination)**

CÉ : 2024-25/01

2. **Questions du public (Information)**

Aucune

3. **Adoption de l'ordre du jour du 29 octobre 2024 (Adoption)**

CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

CÉ : 2024-25/02

EN CONSÉQUENCE: sur proposition de : Mme Cindy Champagne, il est résolu à l'unanimité,

D'ADOPTER l'ordre du jour.



4. **Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024 (Adoption)**
CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;
 CÉ : 2024-25/03 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité **D'ADOPTER**, le procès-verbal du 12 juin 2024.
5. **Suivi au procès-verbal du 12 juin 2024 (Information)**
 Aucun
6. **Correspondance (Information)**
 Aucune
7. **Mot de la direction (Information)**
- Projet mensuel « Jeudi empathie ». Les membres du personnel mettent leur chandail noir, une capsule Teams de 10 minutes tous les mois pour les élèves et le personnel en même temps, la thématique du mois annoncée dans l'Info-parents.
 - Activités parascolaires. Beaucoup d'activités ont été offertes aux élèves, autant pour la saison d'automne, d'hiver que celle du printemps.
 - La pratique d'évacuation a eu lieu et tout s'est très bien déroulé. La pratique de confinement-barricadé est encore à venir.
 - Soirée porte ouverte jeudi 7 novembre de 17h à 19h à l'édifice des Forges.
 - Cibles de dépenses ministérielles (MAO). Arrêt des achats d'ameublement jusqu'au 31 mars 2025.
 - Rencontres de parents pour le 1^{er} bulletin dans la semaine du 11 novembre. Un courriel sera envoyé aux parents le 4 novembre pour pouvoir prendre rendez-vous avec les titulaires et les spécialistes.
 - Campagne de financement. Il y aura 2 campagnes de financement pour la Fondation de l'école PEI cette année : Flambette (chandelle, crème, savon, brume d'ambiance) et Le Cafétier. Les fonds serviront à refaire l'asphaltage du terrain de basketball à l'édifice de la Terrière.
8. **A-Formation pour les membres du Conseil d'établissement (Information)**
 Tous les membres du Conseil d'établissement de cette année ayant déjà suivi la formation, il n'y aurait que le membre représentant la communauté qui devra suivre cette formation.
- B- Moyen d'appropriation de la formation (Adoption)**
 Un courriel sera envoyé à Mme Camille Desrochers avec les liens pour suivre les formations en 28 capsules.
CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
 CÉ : 2024-25/04 **CONSIDÉRANT** l'obligation de tous les membres de suivre une formation en lien avec leur rôle lors des conseils d'établissement;
EN CONSÉQUENCE il est proposé par Amélie Cossette que Mme Desrochers consulte 6 capsules de formation avant chaque rencontre du comité.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



9.

TRAVAUX DU CONSEIL

Madame Martine Paquin explique les documents aux membres du conseil :

A : Calendrier des séances (Adoption)

Madame Paquin nous informe des prochaines dates de rencontres :

- Lundi 16 décembre à 19h
- Mardi 18 février 2025 à 19h (virtuelle, annoncée à l'avance pour inscription)
- Mardi 15 avril 2025 à 19h (virtuelle, facultative)
- Mardi 13 mai 2025 à 19h
- Mercredi 10 juin 2025 à 18h (souper fin d'année)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Éric Dery, il est résolu à l'unanimité

CÉ : 2024-25/05

D'ADOPTER, le calendrier des séances.

B : Régie interne du conseil (Adoption)

Madame Martine Paquin présente aux membres, le document des règles de Régie interne du conseil d'établissement.

CÉ : 2024-25/06

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, le document des règles de Régie interne du conseil d'établissement du PEI.

C : Budget de fonctionnement du CÉ (Adoption)

Madame Martine Paquin présente de façon claire et détaillée le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Un montant de 500\$ est disponible pour l'année 2024-2025. Un formulaire de remboursement de dépenses sera utilisé au besoin pour des frais de déplacement ou des frais de gardiennage pour les membres du CÉ. La balance du montant restant sera divisée pour les membres présents à la dernière réunion afin de réduire leur facture de restaurant.

CÉ : 2024-25/07

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Ricard, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, le budget de fonctionnement du CÉ.

D : Déclaration d'intérêts (Sans objet)

Madame Martine Paquin présente et explique aux membres, le formulaire de déclaration d'intérêts.

E : Rapport Annuel 2023-2024 (Adoption)

Madame Paquin nous parle du Rapport annuel 2023-2024. Le rapport annuel avait déjà été adopté partiellement en juin dernier.

CÉ : 2024-25/08

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Fleury, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, le Rapport annuel 2023-2024, tel que présenté.



F: Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Adoption)

Madame Martine présente aux membres le nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

CÉ : 2024-25/09

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence en ajoutant « 3^e cycle » à la dernière ligne des résultats.

G : Contenus en sexualité (Approbation)

Madame Martine présente aux membres le contenu en sexualité qui sera enseigné par niveau.

CÉ : 2024-25/10

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marilyne Lefebvre, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER, le contenu en sexualité, tel que présenté.

H : Approbation des sorties éducatives (Approbation)

Madame Martine Paquin présente aux membres les activités et sorties éducatives 2024-2025 pour les 7 niveaux. Certaines activités font l'objet d'une demande de subvention pour la mesure « culture à l'école », les montants à charger aux parents demeureront « à venir » dans le document. L'activité « Nager pour survivre » devra être enlevée dans les activités des 4^e année.

CÉ : 2024-25/11

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Cindy Champagne il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER, les activités et sorties éducatives 2024-2025.

I : Approbation des activités éducatives du service de garde (Approbation)

Mme Sonia nous informe qu'il n'y a pas de changement aux activités déjà approuvées en juin dernier.

J: Formulaire demande de paiement / frais de déplacement (Information)

Madame Martine Paquin présente aux membres du CÉ, le formulaire de demande de paiement qui pourra être utilisé par un membre du CÉ, lors de remboursement de frais de déplacement et service de gardiennage.

9. **Affaires nouvelles (information):**

- Paniers de Noël

Comme l'année dernière, nous ramasserons des denrées et des jouets pour les familles défavorisées. Une famille dans le besoin sera associée à chaque classe. La collecte débutera le 12 décembre. Plus d'informations suivra prochainement.



10. Levée de la séance (Adoption) :

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé :

CÉ : 2024-25/12

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la séance à 21hrs.

Martine Paquin, directrice

Maxime Laroche, président

11. Rapport du délégué au comité des parents (information)

La dernière réunion était surtout centrée sur les élections.